

Plan solaire Noor

Les capacités de Midelt et Tata portées à 800 MW chacune

Les capacités des centrales solaires Midelt et Tata ont été portées à 800 MW chacune, contre la moitié prévue initialement. Après Midelt, l'appel à manifestation d'intérêt pour Noor Tata est dans les starting-blocks. Les deux centrales seront développées en technologies combinées : thermo-solaire et photovoltaïque.

Les centrales solaires Midelt et Tata seront finalement plus grandes que prévu. Masen (Agence marocaine pour l'énergie durable) a encore une fois revu à la hausse les capacités projetées pour ces sites. De 400 MW chacune envisagée initialement en 2014, celles-ci ont été portées à 600 MW en 2015 puis à 800 MW aujourd'hui. Soit donc au total 1.600 MW pour les deux futurs complexes solaires. Ces nouvelles capacités viennent d'être dévoilées par le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara. Ainsi, Noor Midelt et Noor Tata doivent largement dépasser Noor Ouarzazate (580 MW), Noor Laâyoune (potentiel global de 500 MW) et Noor Boujdour (100 MW). Par conséquent, pour les 5 premiers sites identifiés pour le Plan solaire Noor à l'horizon 2020, Masen dépassera la capacité de 2.000 MW initialement annoncée. Ceci pour être en phase avec les nouvelles ambitions du pays d'augmenter progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national pour atteindre 52% en 2030.

Selon Abdelkader Amara, l'appel à manifestation d'intérêt pour Noor Tata est en cours de préparation. A l'instar de Noor Midelt, le projet Noor Tata sera développé en technologies combinées : le CSP (thermosolaire) et le PV (photovoltaïque). Pour ce qui est de Noor Midelt, Masen a déjà lancé l'appel à préqualification des soumissionnaires pour le développement de la Phase I du projet. Ce dernier sera déployé sous le schéma IPP (production indépendante d'électricité) et porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance des centrales Noor Midelt Phase I.

Cette phase comprendra finalement deux centrales de technologie hybride, combinant CSP et PV. La puissance CSP installée variera entre 150 et 190 MW par centrale, avec une capacité de stockage de 5 heures au minimum. Noor Midelt Phase I devra être dotée d'une capacité de 400 MW. «La technologie CSP devrait être un cylindro-parabo-



Noor Midelt et Noor Tata doivent largement dépasser les capacités de Noor Ouarzazate (580 MW), Noor Laâyoune (500 MW) et Noor Boujdour (100 MW).

liques d'huile synthétique avec stockage ou une tour de sels fondus avec stockage», est-il précisé dans l'appel à préqualification publié en anglais.

La capacité PV à fournir dépendra, elle, de celle choisie pour le CSP. La date limite de dépôt des offres auprès de Masen est fixée au 14 octobre 2016 à 10 h, heure marocaine. Selon l'Agence, la solution hybride (une première dans le Plan solaire Noor) a été choisie afin d'optimiser le coût global du kilowatt-heure tout en maximisant les synergies entre les deux technologies, permettant la fourniture d'électricité même après le coucher du soleil.

En effet, Masen exige que les deux projets puissent produire de l'électricité pendant la journée en utilisant le PV et/ou le CSP (pendant la journée, l'électricité peut être produite exclusivement à partir de PV) et sécuriser 5 heures pic de production après le coucher du soleil via la technologie CSP. Par ailleurs, les soumissionnaires devront proposer un taux d'intégration industrielle sur une base discrétionnaire et volontaire. Masen espère maximiser le niveau d'intégration industrielle pour Noor Midelt Phase I. ■

Moncef Ben Hayoun

Le relèvement des capacités de Midelt et Tata s'inscrit dans l'ambition d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 52% en 2030.